

## Le Diplôme National du Brevet (D.N.B.)...

Collège La Nativité  
Année scolaire 2011/2012



1



## Le DNB ...

Le diplôme national du brevet sanctionne la formation acquise à l'issue de la scolarité suivie au collège.

La loi d'orientation pour l'avenir de l'École de 2005 lui a conféré une dimension nouvelle en introduisant notamment la maîtrise des connaissances et des compétences du socle commun, une note de vie scolaire et des mentions.

2



## Le DNB ...

Le diplôme national du brevet atteste la maîtrise du socle commun et sanctionne la formation acquise au terme du collège.

Il ne donne pas accès à une classe supérieure en fin de troisième : les deux décisions, attribution du diplôme et orientation, sont dissociées.

3



## Le DNB ...

Le diplôme national du brevet comporte 3 séries : collège, technologique et professionnelle.

À La Nativité tous les élèves sont inscrits dans la série collège,

4



## Le DNB ...

Quatre éléments sont pris en compte pour l'obtention du diplôme :

1. la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences au palier 3,
2. les notes obtenues à un examen
3. les notes obtenues en contrôle continu,
4. la note de vie scolaire.

et éventuellement les points supérieurs à la moyenne obtenus dans l'enseignement optionnel facultatif : latin, grec, DP3.

5



## La maîtrise du socle commun :

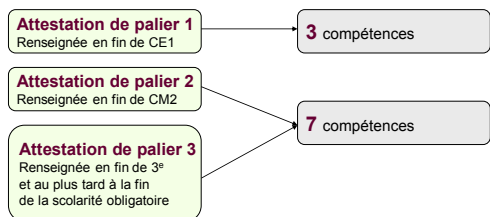
### Un cadre européen

Le socle commun de connaissances et de compétences s'inscrit dans la logique des **résolutions européennes sur l'orientation et la formation tout au long de la vie**.

### Une obligation juridique

- En France, le socle commun de connaissances et de compétences a été instauré par la **loi d'orientation pour l'avenir de l'école** de 2005.
- Défini par le décret du 11 juillet 2006, il est constitué de **7 compétences**.

## 3 attestations de maîtrise des compétences du socle



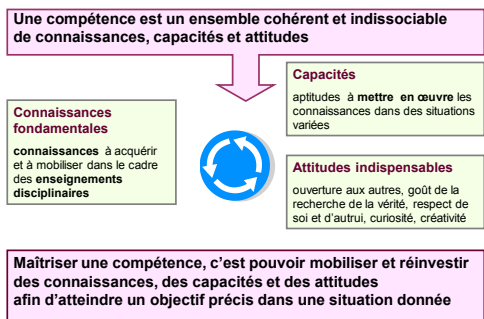
## Le palier 3 du socle commun :

### 7 compétences :

1. La maîtrise de la langue française
2. La pratique d'une langue vivante étrangère (A2)
3. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (B2I)
5. La culture humaniste
6. Les compétences sociales et civiques
7. L'autonomie et l'initiative.

Elles sont intégrées aux programmes du collège.

## Que veut dire maîtriser une compétence ?



## Le palier 3 du socle commun :

### La validation des compétences :

La validation de chacune des compétences du socle concerne l'ensemble de l'équipe pédagogique. Le professeur principal renseigne le livret lors d'un conseil de classe ou à tout autre moment approprié en cours d'année.

En fin de troisième, le chef d'établissement atteste ou non l'acquisition du socle commun.

## Le palier 3 du socle commun :

Compétence 1 - La maîtrise de la langue française - Palier 3	
Compétence	<b>Lire</b>
	Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi Repérer des informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire Digérer, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu Manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés
Domaine	<b>Écrire</b>
	Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée Écrire librement un texte, spontanément ou sous la dictée, en respectant l'orthographe et la grammaire Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué, en réponse à une question ou à partir de consignes données Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte
Item	<b>Dire</b>
	Formuler clairement un propos simple Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé Adapter sa prise de parole à la situation de communication
	Participer à un débat, à un échange verbal

## Le palier 3 du socle commun :

### ATTENTION :

Le palier 3 du socle correspond au niveau minimum que doit atteindre tout jeune qui quitte le système scolaire.

Par exemple la compétence 2 (pratique d'une langue étrangère) est validée sur un niveau A2 (2ans de pratique) et non sur un niveau B1 (entrée en 2<sup>nde</sup>),

## Le palier 3 du socle commun :

### PRECISION :

La non validation du palier 3 n'empêche pas de passer le DNB.

Après les épreuves le jury de l'examen peut, au vu des résultats et du dossier, attribuer cette validation,

## L'examen :

### Les épreuves :

Un oral d'Histoire des Arts (23 au 25 mai à La Nativité – coef. 2)

Un écrit de Français (28 juin le matin – coef. 2)

Un écrit de Mathématiques (28 juin l'après-midi – coef. 2)

Un écrit d'Histoire, Géographie et Éducation Civique (29 juin le matin – coef. 2)

## Les notes du contrôle continu :

Sont prises en compte les moyennes annuelles (moyenne des 3 moyennes trimestrielles arrondies au ½ point supérieur) de toutes les matières sauf l'Histoire, Géographie et Éducation civique (coef. 1)

Est également prise en compte la moyenne annuelle de Vie Scolaire (coef. 1)

## Prise en compte des notes :

Matières	Épreuve	C Continu	Coef total
Arts Plast		1	1
Educ Music		1	1
EPS		1	1
Français	2	1	3
H/G/EC	2		2
HIDA	2		2
LV1		1	1
LV2		1	1
Maths	2	1	3
Sc Phys		1	1
SVT		1	1
Techno		1	1
Vie Scol		1	1

Total des coef. 19

## Admission :

Le total des points d'un candidat est calculé en appliquant à chacune de ses notes le coefficient prévu.

Éventuellement viennent s'ajouter à ce total les points au dessus de 10 de la moyenne annuelle de l'option choisie,

**Le candidat est déclaré admis s'il obtient au moins 190 points et s'il a validé le palier 3 du socle commun.**

## Les mentions :

Peuvent être attribuées les mentions :

- ✓ Assez Bien, aux candidats dont la moyenne est supérieure à 12 (228 points)
- ✓ Bien, aux candidats dont la moyenne est supérieure à 14 (266 points)
- ✓ Très Bien, aux candidats dont la moyenne est supérieure à 16 (304 points)

Les élèves déjà boursiers sur critères sociaux qui obtiennent une mention "Bien" ou "Très bien" peuvent se voir accorder une bourse au mérite complémentaire.

## Le Brevet Blanc 2012 :

Il se déroulera les 10 et 11 avril suivant une organisation identique à celle des épreuves du mois de juin.

Les résultats seront établis avec les mêmes critères, seuls les options et les oraux d'HiDA ne seront pas pris en compte.

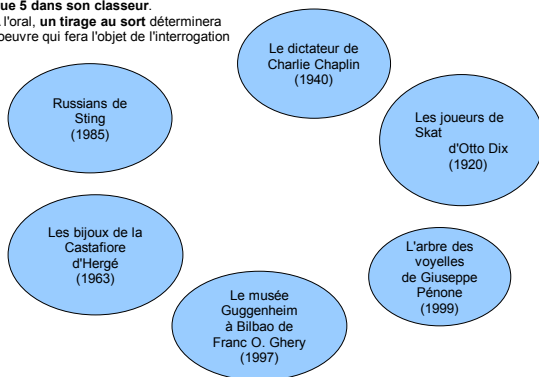
## L'oral d'Histoire Des Arts :

Le jour de l'oral : les élèves seront interrogés :

- soit à partir des recherches proposées en début d'années et qui figurent dans leur classeur
- soit par rapport à une œuvre en arts plastiques qu'ils ont produite.

6 œuvres proposées =  
mais l'élève n'en développera  
que 5 dans son classeur.  
A l'oral, un tirage au sort déterminera  
l'œuvre qui fera l'objet de l'interrogation

### Liste des œuvres



## L'oral d'Histoire Des Arts :

L'œuvre produite illustrera deux thèmes :

1. **L'ART-BRE** : une production artistique sur le thème de l'arbre, son pouvoir symbolique, évocateur, esthétique .... OU par rapport à l'élément arbre (matériau) : ex: sculpture
2. **L'EXPOSITION** : une production artistique sur le thème de la préservation d'une ou plusieurs œuvres, choses dignes d'intérêt dans l'espace : maquette, plan visualisation.

Cette explication de l'œuvre mettra en évidence l'explication du cheminement de la création et des références artistiques.

## L'oral d'Histoire Des Arts :

- L'élève a 15 minutes pour préparer l'exposé après avoir tiré au sort le sujet
- Il a dix minutes pour exposer ses idées
- Le jury lui pose ensuite quelques questions
- L'élève sera noté sur sa prestation orale et sur la qualité de ses recherches autonomes en présentant son classeur au jury